



RÉVISION GÉNÉRALE DU PLAN LOCAL D'URBANISME D'ORNON



Alpicité
Urbanisme, Paysage,
Environnement

PLU arrêté le : 28/05/2025

PLU approuvé le : 25/02/2026

SARL Alpicité
Av. de La Clapière – 01 Rés. La
Croisée des chemins
05 200 EMBRUN
Tél : 04.92.46.51.80
contact@alpicite.fr
www.alpicite.fr

SOMMAIRE

Pièce 1 : Rapport de présentation

Pièce 2 : Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD)

Pièce 3 : Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP)

Pièce 4 : Règlement

Pièce 4.1 : Règlement écrit

Pièce 4.2 : Règlement graphique

Pièce 4.2.1 : Zonage général (1/7500 e)

Pièce 4.2.2 : Zonage partie Sud (1/1500 e)

Pièce 4.2.3 : Zonage partie Nord (1/2500 e)

Pièce 5 : Annexes

Pièce 5.1 : Servitudes d'Utilité Publique (SUP)

Pièce 5.1.1 : Liste et carte des SUP

Pièce 5.1.3 : Informations relatives à la servitude AS1

Pièce 5.2 : Bois et forêts relevant du régime forestier

Pièce 5.3 : Règlementation de boisement

Pièce 5.4 : Eau potable

Pièce 5.4.1 : Schéma Directeur d'Alimentation en Eau Potable du bassin versant de la Romanche

Pièce 5.4.2 : Plan des réseaux d'eau potable

Pièce 5.5 : Assainissement

Pièce 5.5.1 : Schéma directeur d'assainissement des eaux usées

Pièce 5.5.2 : Zonage d'assainissement

Pièce 5.5.3 : Schéma Directeur de Gestion des Eaux Pluviales

Pièce 5.6 : Gestion et valorisation des déchets

Pièce 5.7 : Déclaration préalable pour les permis de démolir